BX1533
.L73L7

LIBRARY OF PRINCETON
MAR. 21, 1930
THEOLOGICAL SEMINARY
BX1533
.L73L7

BX1533
.L73L7

LIBRARY OF PRINCETON
MAR 31 1930
THEOLOGICAL SEMINARY

NOTICE

SUR LE

PÈLERINAGE

DE

NOTRE-DAME DE MARCEILLE

Près Limoux

QUATRIÈME ÉDITION

CARCASSONNE
IMPRIMERIE DE F. POMIÉS, RUE DE LA MAIRIE, 50.

1886.

LIBRARY OF PRINCETON
MAR 21 1930
THEOLOGICAL SEMINARY

NOTICE

SUR LE

PÈLERINAGE

DE

NOTRE-DAME DE MARCEILLE

Près Limoux

QUATRIÈME ÉDITION

Limoux. Notre Dame de Marceille

CARCASSONNE
IMPRIMERIE DE F. POMIÈS, RUE DE LA MAIRIE, 50.

1886.

PROPRIÉTÉ.

APPROBATION

Nous avons lu avec un vif intérêt la Notice relative à la Chapelle et au Pèlerinage de Notre Dame-de-Marceille, à Limoux. Nous en autorisons l'impression et nous exprimons le désir qu'elle se répande pour faire connaître et aimer, de plus en plus, une dévotion qui nous est chère.

† **FRANÇOIS**, évêque de Carcassonne.

A Monseigneur De LA BOUILLERIE

Evêque de Carcassonne

MONSEIGNEUR,

C'est pour répondre aux désirs des nombreux pèlerins qui tous les ans visitent l'Eglise de Notre-Dame de Marceille, près Limoux, que l'Administration de cette Eglise a publié cette notice. On s'étonnait avec raison qu'un pèlerinage si célèbre dans ces contrées n'eût point encore trouvé d'écrivain pour en raconter l'origine, les gloires et les priviléges. La tradition qui en transmettait seule le récit suffisait, sans doute, à la piété des fidèles; mais les esprits

difficiles réclamaient la preuve des faits dont elle s'inspire.

Pour atteindre ce but, il a fallu puiser à des sources diverses. Grâce au zèle persévérant de quelques hommes dont s'honore notre pays, l'auteur en a trouvé les éléments préparés. Ce sont leurs notes qui lui ont offert les renseignements les plus exacts et les plus utiles. Si cette notice a quelque mérite, c'est à leurs savantes recherches qu'il se plaît à l'attribuer.

Après avoir rapporté l'origine du pèlerinage, elle raconte son histoire, elle décrit les nombreux *ex-voto*, les objets qui le décorent, les fêtes qu'on y célèbre avec tant de pompe, et qui attirent de toutes parts une foule si nombreuse de fidèles; les miracles opérés par la Ste Vierge, en faveur de ceux qui implorent son secours; elle rappelle aussi la cérémonie du Couronnement de la Vierge et l'offrande de Madame la comtesse de Chambord.

Quelque modeste que soit la notice, permettez, Monseigneur, à celui qui l'a écrite, de vous en faire hommage. Grâce à votre protection incessante, Marceille a acquis plus de célébrité. Par vous, elle a été dotée des plus précieux priviléges; par vous, elle a obtenu

une place historique dans le monument que notre siècle élève à Notre-Dame de France. Que votre Grandeur, touchée des sentiments de reconnaissance qui animent notre cité, daigne protéger et bénir cette œuvre destinée à augmenter la dévotion à Marie.

CHAPITRE I

Situation de l'Eglise de Marceille.

Non loin et en aval de la ville de Limoux, sur un côteau qui domine la rive droite de l'Aude, est édifiée une église champêtre consacrée à la Mère de Dieu.

Rien n'est gracieux et pittoresque comme les avenues de ce sanctuaire. Du côte de Limoux, les pélerins y arrivent par une belle route qui serpente entre deux lignes d'ombrages, à travers des prairies et des jardins bordés d'accacias et d'aubépines. Des autres par s, ils y viennent par les contrées montueuses des Corbières, qui offrent un mélange de pics sauvages, de riants côteaux et de fraîches vallées.

Du plateau qui environne l'Eglise, l'œil découvre le paysage le plus riant et le plus varié : d'abord la jolie plaine de Flacian où l'Aude entretient sans cesse la fraîcheur et la fertilité ; plus loin, la ville de Limoux avec l'élégante flèche de son clocher, se dessinant sur un rideau de verdure que forment les collines si justement renommées par leurs vignobles ; et plus loin encore, les montagnes de l'Ariège avec leurs cimes imposantes, et une partie de la chaîne des Pyrénées, toujours blanchie par les neiges. La perspective est ravissante ; pour peu qu'on ait du goût pour la belle nature, on ne peut que s'écrier : Vraiment, la Ste-Vierge sait bien choisir

ses sites ! Partout, les hauteurs aux vastes horizons sont les lieux qu'elle aime de préférence. Elle connaît ce charme puissant « qui attire les âmes pieuses au sommet des montagnes pour y prier, et cet instinct des hommes qui les a toujours portés à adorer l'Être éternel sur les lieux élevés ; là, plus près du Ciel, il semble que la prière ait moins d'espace à franchir pour arriver au trône de Dieu. » (1)

CHAPITRE II

Son Origine

L'origine du pélérinage de Marceille se perd dans la nuit des temps. Selon une tradition antique, il serait dû a l'iutervention miraculeuse de Marie

Un laboureur, livré à la culture de son champ, voit tout-à-coup ses bœufs arrêtés par un obstacle. C'est en vain qu'il veut les presser, ils opposent une résistance invincible. Etonné, il fait le signe de la croix et s'agenouille. Il creuse ensuite la terre, et bientôt s'offre à ses regards une madone de bois à la figure brune, mais au sourire séduisant. Heureux de sa bonne fortune, il apporte cette image à sa famille qui l'accueille avec bonheur. Le lendemain qu'elle n'est pas sa surprise ! la Vierge avait disparu. Retourné à son champ, il la retrouve à la place où il l'avait découverte la veille. Vainement il l'emporte encore ; le jour suivant le prodige se renou-

(1) Chateaubriand, voyage au Mont-Blanc.

velle ; la statue disparaît de nouveau pour regagner le lieu de prédilection.

La nouvelle de ce merveilleux évènement ne tarda pas à se répandre dans la contrée. La piété des populations y vit une preuve éclatante de la puissance et de la bonté de Marie ; et bientôt secondant des désirs si hautement manifestés, elles élevèrent avec enthousiasme un modeste sanctuaire à la statue miraculeuse. Un tableau conservé jusqu'à la Révolution consacrait le souvenir de cette légende. Il périt alors avec des documents historiques qui en justifiaient le fondement.

Il serait impossible de préciser la date de l'érection du monument. Selon l'opinion de quelques écrivains existant dès le 10e siècle, il serait dû à la piété des religieux Bénédictins de Saint-Hilaire. Propriétaires de deux moulins situés dans la ville de Limoux, en vertu d'une donation de Charles-le-Chauve, de l'année 854, ils possédaient de plus et désservaient l'église ou prieuré de St-Martin, appartenant à l'archevêque de Narbonne. Ce fût alors qu'ils édifièrent, sur la route de St-Hilaire à Limoux, les chapelles champêtres de St Jaume et de St-Michel, pour leur servir de stations, et probablement celle de Marceille.

Si un acte de l'année 1011, rapporté dans l'histoire de Languedoc, pouvait s'adapter facilement, le territoire portait alors le nom de *Sainte-Marie*, et par conséquent l'oratoire existait déjà. Quoi qu'il en soit, un acte authentique de 1277 signale expréssement *Sainte-Marie*

de Marceille, *de Marcelano*, et, dans l'un et l'autre cas, le mouument est d'une époqne très-reculée. Plus heureux que les chapelles échelonnées sur la route de St-Hilaire, dont il ne reste que les ruines, il n'a disparu que pour faire place à un monument plus digne de la Ste-Vierge ; et celui-ci, échappé aux ravages, a grandi d'âge en âge dans la vénération des penples.

CHAPITRE III

Son Histoire

Au 14e siècle, Marceille formait un prieuré dont la garde était confiée à un ermite. En 1317, Bernard de Farges, archevêque de Narbonne et neveu du pape Clément V, fonda à Paris, dans la maison qu'il avait occupée, rue de la Harpe, le collège de Narhonne, uniquement destiné a l'éducation des étudiants du diocèse. Par une faveur exceptionnelle, Pierre Roger, natif du Limousin, y avait été reçu boursier. Devenu sucessivement abbé de Fécamp, évêque d'Arras, archevêque de Sens, de Rouen et de Narbonne, cardinal et pape sous le nom de Clément VI, il ne perdit pas le souvenir de ce bienfait. Il créa dix bourses dans le collège où il avait reçu sa première éducation ; et, par deux bulles données à Avignon, en 1344, il y réunit le prieuré de Notre-Dame-de Marceille. Toutefois, l'administration de l'église demeura dans les mains des consuls de la ville qui recevaient les offrandes et pourvoyaient aux dépenses. Il paraît que ce fut contre le gré du collège, puisqu'il s'éleva entre les

parties un procès qui donna lieu, vers le millieu du 16e siècle, à un arrêt du parlement de Toulouse, et qui fut enfin terminé par une transaction reçue par Hector Sénier et Pierre Lecomte, notaires à Paris, le 25 juin 1641. Par cet acte, les consuls de Limoux obtinrent d'élire, comme par le passé, les ouvriers, procureurs, bassiniers, ermites et prêtres nécessaires pour recevoir les offrandes et les vœux dont les produits devaient être employés aux réparations, mais à la charge de payer annuellement au principal du collège la somme de six livres. Cependant une dame de Cougaing avait donné le 7 avril 1599, à la corporation des Cardeurs de Limoux la chapelle de Saint-Blaize, dans l'église de St-Martin, à laquelle était attaché un fief d'un revenu de 200 livres ; et par un acte, de Castel, notaire, du 24 août 1659, cette chapelle avait été unie à l'église de Marceille, avec l'approbation de l'archevêque de Narboune.

Dans cet état de choses, le 19 avril 1660, d'après un acte retenu par Bessière, notaire, les consuls cédèrent leurs droits à François de Fouquet, archevêque de Narbonne, qui avait résolu d'y établir une communauté. » Considérant, y est-il dit, que Monseigneur a le » dessein de perfectionner et d'instruire les prêtres de la » ville de Limoux et du Razés, trop éloignés de la » capitale du diocèse ; qu'ayant cherché un lieu conve- » nable pour l'instruction des dits prêtres et former des » missionnaires, il eut trouvé que Marceille, à cause de » sa situation, de ces édifices et de la dévotion des fidè-

» les qui l'ont rendue fameuse et illustre depuis long-
» temps, remplirait ce but ; qu'il l'aurait choisi pour y
» fonder le dit établissement et y tenir des écclésiastiques
» qui pussent faire mission dans les paroisses du dit
» Razés pendant une bonne partie de l'année.

Ce fut alors qu'on construisit ce grand bâtiment qui cache en partie la forme extérieure de l'église ; mais le projet ne put pas se réaliser ; et comme les pères doctrinaires venaient d'être établis à Limoux pour y diriger une maison d'éducation, suivant acte reçu par Fortassi, notaire, Pierre de Bonzy, cardinal-archevêque de Narbonne leur fit donation de Marceille, donation qui fut acceptée par un acte du 4 septembre 1675, reçu par Rota, notaire à Avignon. A dater de cette époque jusqu'à la Révolution les doctrinaires ont possédé cette église. Pour la préserver du vandalisme révolutionnaire, elle fut acquise, en 1793 par quatre habitants de Limoux, qui s'empressèrent dès le rétablissement de l'ordre, de la restituer au culte (1) et c'est, grâce à une restauration incessante, que, sous

(1) L'Eglise avec les maisons, le jardin et l'olivette furent adjugé par l'administration du d'strict de Limoux, le premier floréal, an 2 de la République, à M. Martin Andrieu, cultivateur-propriétaire, qui fit monter les enchères jusqu'à la somme de dix mille trois cent livres. Cependant il voulut faire profiter du bénéfice de la vente trois de ses amis, MM François Lasserre, cultivateur-propriétaire ; Joseph Durand marchand orfèvre, et Jérome Télinge cultivateur-propriétaire ; et, par un acte du 5 thermidor, an 5 de la République, retenu par Me Rieutort, notaire à Limoux ils devinrent proprietaires, chacun pour un quart de ces immeubles, moyennant la somme de 375 livres en espèces,

la direction d'un conseil d'aministration, dont les propriètaires sont membres-nés, elle a reçu cette forme simple et gracieuse, caractère de son plan primitif.

CHAPITRE IV

Sa célébrité

Aussi loin qu'on peut remonter dans le passé, on ne peut qu'être frappé de l'ardente dévotion des fidèles à notre chapelle. Si, selon la tradition, elle fut profanée, en 1222, par un concile d'Albigeois qui élut Benoît de Thermes évêque hérétique de Carcassonne et de Razès ; si dans le cours du 16e siècle elle servit tour à tour, en temps de peste, de lazaret et pendant les guerres civiles de corps de garde pour protéger les récoltes contre les dévastations des Huguenots qui infestaient les lieux voisins, cet état de choses ne fut que temporaire. En 1641 Claude de Rébé, archevêque de Narbonne, rapportait dans son procès verbal de visite qu' « il y a grand abord de peuple qui visite la chapelle par dévotion, même y passe la nuit entière le jour de la fête de Notre-Dame de Septembre. » En 1660, François de Fouquet, son successeur, déclarait « que la dévotion des fidèles l'a rendue fameuse et illustre depuis longtemps. » Et en 1675, Pierre de Bonzy, cardinal archevêque de Narbonne cédait Marceille aux doctrinaires « pour entretenir la dévotion que le peuple dudit Limoux et des lieux circonvoisins avaient pour la Sainte-Vierge spécialement honorée dans la dite Chapelle.

Des faits particuliers confirment ces attestations authentiques. On rapporte qu'en 1412, un marchand de Sigean conduisait un mulet chargé de poisson. Arrivé au pied de N.-D.-de Marceille, le mulet glissa et tomba dans la rivière d'une hauteur de huit cannes ; mais le marchand ayant prié la Vierge de l'assister, tout fut sauvé miraculeusement. En mémoire de cet évènement, les poisonniers firent le vœu de payer à l'œuvre, à perpétuité, un sol pour chaque charge transportée à Limoux; et cet engagement a été fidèlement rempli pendant près de quatre siècles.

Ainsi que nos sociétés de secours mutuels, les anciennes corporations de métiers consignaient dans leur statuts le devoir de rendre hommage à la Vierge protectrice de la ville. Les cultivateurs, sous le patronage de Saint-Roch, se rendent encore deux fois l'année à Marceille avec cérémonie. Les charpentiers y faisaient célébrer une grand'messe les quatre premiers dimanches de carême. Le 14 avril 1709, « la paroisse de St-Martin » ayant été en procession à Notre-Dame de Marceille » pour implorer le secours du ciel pour le malheur du » temps, d'une disette générale causée par les glaces et » les neiges d'un rude et long hiver qui a fait mourir » presque toute la récolte, les oliviers et les figuiers; » ladite procession fut si générale qu'elle était composée » de tous les couvents de religieux et compagnies de » pénitents bleus et blancs, et d'une si grande quantité » de public que l'église fut remplie entièrement, et elle

» continua jusqu'à la croix du fond de la descen-
» te. »

A une époque moins reculée, le 9 septembre 1781, le vicomte de Lévis, capitaine en survivance des gardes de Monsieur, frère du roi se rendit à Marceille afin de prononcer un vœu devant l'autel de Notre-Dame pour la conservation de la reine Marie-Antoinette et du fruit qu'elle portait dans son sein. Le 8 décembre de la même année, après la naissance du dauphin, les pénitents bleus de Limoux montèrent processionellement à la Chapelle, suivis des consuls, de la noblesse et escortés de nombreuses troupes. Après avoir chanté solennellement vêpres et le *Te Deum* ils déposèrent un drapeau sur l'autel de la statue vénérée et firent le vœu de répéter cet acte de dévotion, les fêtes de la Vierge et le jour anniversaire de la naisance du dauphin. Ce vœu, qui devait durer dix ans, fut autorisé par l'archevêque de Narbonne. A l'expiration de cet engagement, l'orage révolutionnaire était déchaîné sur la France, et le jeune prince qui en avait été l'objet, après avoir vu périr sa noble famille, devait bientôt s'éteindre lui-même misérablement dans la prison du Temple.

Cependant la révolution commençait le cours de ses dévastations. A cet époque de proscription des corps religieux, et de destruction pour les édifices consacrés au culte, l'église de Marceille aurait subi le sort de tant d'autres, si la Mère de Dieu, qui lui réservait encore de glorieuses destinées, n'eût inspiré à quelques personnes

de la ville de l'acheter comme bien national, ainsi qu'il a été dit. La statue miraculeuse fut alors religieusement enlevée de la Chapelle et cachée avec soin par des mains fidèles, afin de la soustraire aux outrages et à la profanation, tandis que l'église demeura fermée comme tous les temples catholiques pendant le règne de la Terreur.

Ce temps d'épreuves servit encore à faire éclater la piété populaire. Que de fidèles, ne pouvant plus pénétrer dans le sanctuaire, venaient malgré les menaces et les rigueurs de la tyrannie, sur le seuil de la porte, y déposer leurs prières et l'arroser de larmes ! ou, tout au moins, saluer de loin la sainte Chapelle en disant du fond de leur cœur : ô Marie ! soyez touchée de nos malheurs. Et quand, après l'orage, la religion put rouvrir ses temples, avec quel ravissement les populations apprirent le retour de ces fêtes et le rétablissement de la Madone dans sa niche vénérée. On vit, au rapport de plusieurs témoins, un nombre prodigieux de pélerins accourir à ses pieds, respirer le parfum qui s'exhale de son sanctuaire et épanouir leurs âmes aux douces influences de la piété. A la vue de son sourire inexprimable, de cette multitude d'*ex-voto*, de béquilles, de figures en cire ou en argent, de bijoux précieux qui attestaient des guérisons miraculeuses, ils ranimaient leur confiance en sa puissance, et nourissaient l'espoir qu'eux aussi auraient part à ses inépuisables faveurs.

CHAPITRE V

Son importance actuelle.

Depuis la restauration du culte et pendant le cours du 19me siècle, la dévotion de Notre-Dame-de-Marceille a acquis progressivement une plus grande énergie. En 1835, lorsque le choléra envahit l'Europe et désola notre capitale pour venir expirer au pied des Pyrénées la piété des fidèles se manifesta avec un élan extraordinaire. On vit, aux fêtes de septembre, accourir à Marceille des processions de tous les villages voisins. Le deuxième dimanche, on aurait pu compter jusqu'à trente mille personnes. C'était un magnifique spectacle. Le matin la foule se pressait dans l'église, et le soir la ville était inondée d'étrangers. En 1855, ce fléau retourné dans nos contrées ayant cessé ces ravages, plus de soixante mille personnes vinrent, pendant les fêtes, implorer Marie en faveur des victimes et la remercier de les avoir protégées contre ses terribles effets.

De tous les pélérinages du Midi. celui de Limoux est le plus fréquenté ; à ce point que l'autorité diocésaine, désireuse de seconder les manifestations d'une piété si touchante, a dû permettre que la fête de septembre, bornée jadis à l'octave, se prolongeât jusqu'à la fin du mois. Elle n'attire pas seulement les simples fidèles : tous les prêtres de la contrée, jusqu'à l'extrémité du diocèse et aux diocèses voisins, viennent y offrir les saints mystères et rehausser par leur présence l'éclat des

cérémonies. Leur affluence permet aux pélerins, même les plus attardés d'assister au saint sacrifice, puisqu'il se renouvelle sur tous les autels sans interruption depuis la première heure du jour jusqu'à midi (1).

Aussi, de tous les temps les princes de l'Eglise ont favorisé ce sanctuaire de leur protection. On lit avec intérêt le procès-verbal de visite pastorale de Rébé, archevêque de Narbonne, du 19 juin 1641, et rapporté ci-après comme pièce justificative (2). Nicolas de Pavillon, évêque d'Alet, y vint un jour évangéliser et bénir une foule immense. Les évêques de Carcassonne se sont toujours fait un mérite de le visiter et de s'associer à ces fêtes. Nos Seigneurs de La Porte, de Gualy et de Bonnechose, manifestaient hautement combien ils étaient heureux de compter au nombre de leurs églises celle de Marceille, si riche en miracles et si propre à entretenir le culte de la Sainte-Vierge. Monseigneur de la Bouillerie ce zélé protecteur de toutes ces œuvres pieuses, fait éclater sa tendre dévotion à Notre-Dame-de-Marceille en assistant annuellement à une des solennités du mois de septembre. Les Souverains Pontifes eux-mêmes l'ont enrichie des trésors de leurs indulgences. Par une bulle du 9 septembre 1645, Innocent X accorda une indulgence plénière, pendant sept années, aux personnes pieuses qui viendraient la visiter le jour de la Nativité ; une bulle

(1) Le service de la Chapelle, dans tous le cours de l'année, est confié à un aumônier spécial qui a son logement au pélérinage.

(2) Numéro I.

d'Alexandre VII renouvela cette indulgence à perpétuité, et un autre bulle de Pie IX, du 16 mai 1854, l'a étendue à tout le mois de septembre, pour tous ceux qui, en état de grâce, viendront y communier à cette époque, ajoutant une indulgence de trois cents jours en faveur de ceux qui la visiteront dévotement dans le cours de l'année (1).

Aussi, la dévotion à ce pélérinage est générale dans le diocèse. Depuis le simple fidèle jusqu'à l'Évêque ; depuis le chrétien pieux jusqu'à l'homme indifférent, elle parle à tous les cœurs et réunit toutes les classes dans un même sentiment d'amour et de respect. Il n'est pas jusqu'aux militaires, que la vie des camps semble éloigner des pratiques chrétiennes, qui ne se mêlent pieusement à la foule des pélerins. De tous ceux qui ont séjourné à Limoux, il n'en est pas un qui n'ait gravi maintes fois la sainte colline pour se recommander à la Madone et chercher peut-être dans ses regards le souvenir de celle qui lui a donné le jour. Que de soldats appelés en Algérie ou en Crimée ont placé sur leur cœur, comme une puissante sauvegarde, la médaille bénie de Notre-Dame-de-Marceille ! Combien, en expirant sous le feu de l'ennemi ont baisé avec transport ce pieux emblême qui leur rappelait les jours heureux passés à l'ombre de sanctuaire de Marie ! On a vu même des officiers supérieurs qui la portaient sur leur mâle poitrine avec autant d'orgueil et de bonheur que la croix des braves gagnée au prix de leur sang.

(1) Pièces justificatives II, III et IV.

CHAPITRE VI.

État actuel du monument.

Avant de pénétrer dans l'église, il faut gravir la colline en suivant la voie sacrée, pavée, très-inclinée, d'une longueur d'environ deux cents mètres, mais divisée par cinquante-deux bandes en pierre taillée qui servent aux pélerins de stations pour leurs prières. Vers le milieu de la montée, une fontaine intarisable opère des guérisons miraculeuses. Au-dessus s'étend une terasse agreable à ceux qui veulent se délasser et jouir d'une magnifique perspective. A l'arrivée, un porche mérite d'attirer les regards. Il fut construit en 1488, comme l'indique le millésime gravé sur la pierre et le style de son architecture. De chacun de ses angles s'élancent gracieusement des faisceaux de colonnettes qui vont se perdre à la clé d'une voûte ogivale. La porte du temple est à deux vantaux. Au millieu, sur une console, repose la statue en pierre de la Vierge, de grandeur naturelle. Un homme du peuple en détacha la tête, en 1793, et la jeta dans le puits : elle a été retrouvée et mise en place.

Dès qu'on a franchi le seuil, on est frappé des vastes proportions du vaisseau présentant la forme d'une croix latine, dirigée de l'orient à l'occident, d'une longueur de quarante mètres sur dix-sept de large. Naguère ses parois étaient flanqués de pilastres, de chapiteaux, de corniches qui masquaient la véritable architecture en pierre, de la fin du 14e siècle. Les colonnettes de la nef

ont été restituées et peintes comme elles l'étaient autre fois ; la voûte, construite en 1783 par Bernard Rippa, artiste italien, est aujourd'hui décorée ; tout autour, des médaillons figurent par des allégories les litanies de la Sainte-Vierge ; les tableaux en relief du chemin de Croix ont reçu un coloris qui en relève l'effet et l'harmonise avec le reste de l'église. La chaire, pratiquée dans le mur comme une lanterne des anciens palais de justice, a été remise à neuf et embellie par des peintures et des vitraux Tous ces travaux donnent à l'ensemble beaucoup d'élégance.

Si de ces nouveautés on passe aux beautés anciennes, on a à considérer cette triple abside, dont la principale est éclairée par trois verrières, système rarement pratiqué, qui rappelle deux fois le mystère de la Ste-Trinité : et cet appui de communion, balustrade en malbre de Caunes, placée, en 1702, par François VI et Joseph Grim ; et ces reliefs du sanctuaire et de la chapelle de Saint-Joseph, ouvrages, en 1743, de Perin, sculpteur et architecte né à Avignon ; et cet écusson de la vierge, orné de palmes et de fleurs en guise de lambrequins, placé au-dessus intérieur de la porte d'entrée ; et ce tableau, du frère Ambroise Frédeau, représentant un moine de l'ordre de St-Antoine de Viennois, qui, au milieu de la nuit, parait écouter un concert céleste : tableau appendu dans l'église en 1684, probablement un *ex-voto* de ce religieux ou de sa communauté qui possédait un fief dans le territoire de Limoux.

On peut encore signaler les deux statues de Saint-Pierre et de Saint-Paul, restaurées et dorees en 1652, par Barthélemy Rouquette; le maître-autel, œuvre très remarquable du 18e siècle ; le tableau de l'Annonciation, envoyé de Paris, en 1713, par M. de Briane. Mais il ne faut pas oublier ce rétable magnifique de la chapelle de la Vierge, doré, en 1641, par Clément Escoubet et redoré au mois d'août 1862; et ces lampes d'argent dont la plus précieuse est un *ex-voto* de M. Sicre de cadix, originaire de Limoux; et cette Madone qui porte l'empreinte des siècles, ornée de bijoux, notamment de ce rosaire d'or, hommage de la famille Sicre, dont l'aigle à deux têtes et aux ailes déployées, qui en forment le cœur, révèle les armes d'Autriche, et indique qu'il a appartenu, dans des temps reculés, à un haut personnage d'Espagne.

Toutes ces richesses attestent combien la Vierge, qui se plaît dans cette enceinte, s'est rendue célèbre par l'éclat de ses miracles. On peut en lire l'énumération et en saisir les caractères dans les tableaux qui décorent sa chapelle. Comment expliquer d'ailleurs cette ascension à genoux sur le pavé de la voix sacrée, ces prières ferventes, ces communions nombreuses, ces chants de jeunes filles, la pompe des cérémonies, l'affluence des ministres de la religion, ces essaims de populations attirés à ces fêtes dont le récit est si digne d'intérêt?

CHAPITRE VII

Fêtes du mois de Septembre.

La veille du huit septembre commence pour l'église

de Marceille une série de jours pleins de vie et d'animation. De tous côtés, ce sont des tentes qui se dressent pour l'étalage des médailles et des chapelets (1), des magasins qui s'improvisent pour offrir aux étrangers des rafraîchissements, des fruits et les divers gâteaux en renom dans le pays.

Une pratique des plus édifiantes propre à ce pèlerinage et capable d'impressionner jusqu'aux larmes ceux qui en sont les témoins, est l'ascension de la côte ou voie sacrée. Le 7 septembre, vers les huit heures du soir, une multitude de pèlerins, de tout âge et des deux sexes, récitant des prières, se traînent péniblement à genoux vers l'église. A l'entrée de la voie, comme un souvenir du chemin du Calvaire, s'élève une croix au pied de laquelle ils viennent se recueillir et s'armer de la force nécessaire pour accomplir ce douloureux voyage. A mi-côte, ils s'arrêtent à la fontaine miraculeuse qui, en toute saison, ne coule que goutte à goutte et guérit mille espèces de maux, selon l'inscription gravée en lettres d'or sur le marbre : *Mille malûm species Virgo levavit aquâ* Là, ils font leurs ablutions, puisent l'eau merveilleuse pour des parents et des amis que la vieillesse ou les infirmités retiennent chez eux. Animés d'une confiance nouvelle, ils reprennent avec plus de courage le chemin qui les conduit auprès de l'Image bénie. Leurs vœux

(1) Les chapelets et les médailles se vendent plus particulièrement dans une des sacristies. Ces objets sont bénis, indulgendiés et passés sur l'image vénérée.

sont enfin remplis, les voilà sous le regard si doux de cette bonne Mère. Semblables à l'enfant à qui les caresses maternelles font oublier le sujet de ses douleurs, eux aussi, dans les épanchements de l'amour et de la reconnaissance, ne pensent plus aux fatigues de cette pénible ascension.

Durant cette nuit et celles qui précèdent les dimanches suivants, l'église, parée comme en un jour de solennité, demeure ouverte aux fidèles dont la piété regarderait comme perdu le temps donné au sommeil. Les uns, recueillis auprès de la Statue, prient dévotement, d'autres font le chemin de la croix, tandis que des chœurs étrangers de jeunes filles chantent alternativement des hymnes et des cantiques à la gloire de Marie.

CHAPITRE VIII

Le 8 Septembre.

Le 8 septembre le spectacle est plus magnifique encore ; la foule arrive plus nombreuse et plus animée. Ce sont des flots de peuple qui débouchent par toutes les routes et tous les sentiers. Lorsque, du haut du plateau on contemple ces lignes dans la campagne, on dirait des banderolles aux mille couleurs qui se détachent sur la verdure des champs.

Cependant une cérémonie bien autrement touchante se passe dans l'intérieur de l'église. A l'issue de la sainte messe, les fidèles se pressent autour de la niche pour y baiser la Statue vénérée. Le riche et le pauvre y rivali-

sent d'offrandes. Les dons consistent d'ordinaire en pièces de monnaie d'or et d'argent. C'est aussi, quelquefois, la chaîne précieuse, symbole d'une heureuse union, que l'épouse détache de son cou; les boucles que la jeune fille ôte de ses oreilles; l'anneau qu'elle tire de son doigt; la croix d'or, héritage de sa famille, que la bonne villageoise dépose aux pieds de la Madone en l'accompagnant d'un soupir, en essuyant une larme. Quel spectacle émouvant pour l'observateur qui étudie le contraste des physionomies et cherche à démêler les divers sentiments des âmes! Les uns laissent comprendre, à la joie qui rayonne sur leur front, qu'ils viennent remercier la bonne Vierge d'un bienfait; la tristesse et les larmes des autres annoncent qu'ils réclament une grâce ou un secours pour un danger imminent. Tous, les yeux attachés sur l'Image sainte, parée de sa robe d'or et de mille objets précieux, s'écrient pieusement, dans une naïve admiration : Oh! qu'elle est belle! Oui, il y a là quelque chose de si touchant, de si religieusement solennel, qu'il est impossible de ne pas avoir, en se retirant, des pensées de foi plus vive, des désirs de conversion plus arrêtés. O Marie! voilà vos œuvres; ce sont là de ces miracles de votre protection, trop souvent ignorés, parce qu'ici tout est intérieur; de ces prodiges de la grâce, qu'on ne peut consacrer dans des actes, mais qui sont écrits de la main de Dieu même dans le grand livre de vie.

Ces scènes si touchantes ne se produisent pas seule-

ment le jour de la Nativité de la Vierge, les dimanches et tout le mois de septembre ; elles se renouvellent, avec moins d'éclat sans doute, dans tout le cours de l'année. Fréquemment, des familles entières de la ville, des villages, même des diocèses voisins, viennent, accompagnées d'un prêtre, solliciter la protection de Notre-Dame. Un jour, on voit arriver une longue file de jeunes garçons et de jeunes filles en habits de fête et parés de blanches couronnes, précédant le curé de leur paroisse : le bon pasteur a distribué la veille le pain de vie à cette jeune génération qu'il vient aujourd'hui consacrer à la puissante Reine du Ciel. Un autre jour, c'est un groupe au front serein et joyeux, faisant cortége à de nouveaux époux qui viennent, eux aussi, prier la bonne Vierge de bénir leur union. Tantôt ce sont des corporations d'ouvriers qui, le jour de leur fête, montent dévotement au pieux sanctuaire; tantôt enfin, c'est une paroisse venant, bannière déployée, supplier Marie de faire cesser le fléau qui désole la contrée ou la contagion qui décime les familles. Aux rogations, Marceille prend, pour ainsi dire, une physionomie nouvelle. Tout s'anime sur le plateau à l'approche de ces processions matinales et pleines de poésie, qui viennent appeler, par l'intercession de Marie, les bénédictions du Ciel sur les fruits de la terre.

CHAPITRE IX

Des Miracles de Notre-Dame de Marceille.

Pourquoi ce recours incessant à Notre-Dame de Mar-

ceille ? pourquoi ce concours si empressé auprès de ses autels ? C'est que de tout temps elle s'est plu à répandre ses faveurs. Notre-Dame de Marceille est la sauvegarde de la contrée. Qu'un malheur, qu'un danger soit prêt d'éclater, on voit les populations se tourner vers elle comme vers une protectrice assurée. Son nom vient, pour ainsi dire, avant le nom de Dieu, sur les lèvres de l'homme en détresse et aux prises avec la douleur. Que de fois n'a-t-on pas vu de ces esprits forts qui rougissent du signe du chrétien, qui peut-être n'ont jamais assisté aux saintes cérémonies de leur paroisse, s'agenouiller humblement sur la pierre du temple et y entendre avec recueillement la messe célébrée pour leur famille ! C'est que la religion du souvenir est puissante ; que dans leur enfance une mère pieuse leur a appris à bénir le nom de Marie ; qu'en les berçant sur ses genoux elle leur a dit : mon fils, il faut aimer cette tendre mère ; il y a là-bas, près de Limoux, une antique église où elle se plaît à faire des miracles : un jour, un de vos aïeux allait être ravi à sa famille par une maladie cruelle ; un autre voyait son vaisseau s'engloutir sous les coups d'une tempête ; ils invoquèrent Notre-Dame de Marceille, et ils revinrent à la vie.

Ainsi la tradition reconnaissante ranime la confiance des peuples et perpétue d'âge en âge le souvenir des prodiges opérés dans ce sanctuaire. Malheureusement, le ravage des temps a fait périr les documents sacrés transmis par nos pères, comme les témoignages authentiques

de ces prodiges. Il ne reste que quelques tableaux commémoratifs, des faisceaux de bâtons et de béquilles suspendus aux murs de la Chapelle, et qui semblent dire : Autrefois nous étions un appui à l'infirme, Marie a parlé, et nous sommes devenus des instruments inutiles. Le plus remarquable de ces tableaux, ouvrage de Sébastien Macoin, de Carcassonne, est de la fin du XVII^e^ siècle. Il représente un incendie qui éclata, le 15 septembre 1685, dans le quartier de la Trinité, à Limoux. Déjà plusieurs maisons étaient devenues la proie des flammes, lorsque les consuls firent un vœu à Notre-Dame de Marceille, et le feu, qui menaçait d'envahir la ville entière, s'arrêta subitement.

Nul doute que Marie n'ait, dans tous les temps, opéré des miracles dans ce sanctuaire, comme elle y en opère de nos jours. Il n'est pas d'année où l'on n'entende parler de quelque guérison miraculeuse, de quelque grâce signalée, obtenues par son entremise. Que de maladies réputées incurables, que d'ophtalmies, que de cancers; n'ont-ils pas été suivis d'une complète guérison !

Un miracle, dont nous avons eu le bonheur d'être nous-mêmes témoins, puisqu'il s'est accompli dans l'année 1854, est la guérison d'une femme percluse de ses deux jambes. L'affaiblissement de la raison, et plus encore la misère, lui avaient fait obtenir une place dans l'établissement des aliénés, à Limoux, dirigé par les dames de Saint-Joseph de Cluny. Les médecins, à bout d'expériences et de soins, la reléguèrent parmi les

incurables, et la pauvre femme dut se résigner pour toujours à ne se mouvoir qu'en se traînant sur ses bras ; cependant une pensée vint lui rendre tout à coup l'espérance. Si l'on voulait, disait-elle un jour, me transporter à Notre-Dame de Marceille, je suis assurée qu'elle me guérirait. On feignit de ne pas l'entendre ; mais enfin, sur ses instances réitérées, les sœurs se décidèrent à favoriser ses désirs. Déposée auprès de l'autel de Marie, elle entend dévotement la sainte messe. Soudain, au grand étonnement de la foule, la malade se relève, s'avance, seule et d'un pas ferme, vers la niche, et se prosterne pour adresser une prière à la sainte Vierge. Un nstant après elle se relève en se livrant à des transports de joie et aux sentiments de la plus vive reconnaissance. L'émotion était à son comble, tous les yeux se portaient, avec admiration, de la femme objet du miracle vers la sainte Image de Marie, et les voûtes du temple retentissaient de pieuses acclamations. Bientôt les sœurs, suivies de la foule attendrie, ramenèrent l'heureuse protégée à l'établissement, et les médecins, ayant constaté son état, déclarèrent solennellement qu'une puissance surnaturelle avait pu seule produire un changement si spontané.

Une faveur semblable combla les vœux de Mlle Victoire Laret, d'Orthez. Paralysée d'une jambe depuis huit ans, elle ne pouvait agir qu'à l'aide de béquilles. La supérieure des religieuses de Mailhac, établies à Pieusse, dont elle était l'amie, lui envoya une bouteille de l'eau de la

fontaine de Marceille, lui recommandant d'en boire un peu chaque jour et de s'unir à elle pour une neuvaine qu'elle allait commencer à Notre-Dame. La neuvaine était à peine terminée que la malade se trouva complètement guérie, et depuis, c'était au mois de février 1858, elle marche sans la moindre douleur.

La paroisse de Pieusse semble devoir au voisinage de Notre-Dame de Marceille une protection plus marquée ; aussi n'est-il pas rare d'y voir des guérisons, grâce à sa puissante intervention. Deux surtout, arrivées depuis peu d'années, sont dues évidemment à la sainte Vierge. Un enfant de la famille B*** était né avec des yeux difformes et n'ayant aucune trace d'iris. Ses parents le voyaient grandir avec la douloureuse conviction qu'il serait toujours aveugle, car toute la science de la médecine avait été inutile. Cependant, la mère tourne ses regards vers la protectrice du pays et prie M le curé de lui dire une messe dans son église. La confiance de cette pieuse femme ne fut pas trompée. Les yeux de l'enfant prirent peu à peu la forme naturelle, l'iris se forma et depuis il jouit d'une vue parfaite. Frappé d'un changement si inattendu, le père de cet enfant, dont la vie n'avait pas été jusque là fort chrétienne, est revenu sincèrement à Dieu et édifie la paroisse par sa piété.

L'autre guérison est celle de la jeune Eugénie C***. Cette enfant, âgée de 6 à 8 ans, était à peu près percluse de ses deux jambes, et ne marchait qu'avec la plus grande difficulté. La supérieure du couvent, touchée de

son état, eut la pensée de la faire porter à Notre-Dame et de la recommander à sa maternelle tendresse. Marie prouva une fois de plus que la confiance touche son cœur. L'enfant n'eut pas plutôt bu de l'eau de la fontaine, qu'elle se sentit soulagée. Ses jambes se fortifièrent peu à peu. Aujourd'hui, elle marche parfaitement, à la grande admiration de la paroisse, qui n'a pu s'empêcher d'attribuer son nouvel état à la protection de Notre-Dame de Marceille

Telle est l'origine et l'histoire de ce Pèlerinage, perdu dans un coin reculé de la province, loin des grands centres de population, tirant son éclat de lui-même, n'empruntant rien à la modeste ville qui l'avoisine et uniquement recherché à cause de la prédilection de Marie. Il n'en est pas de lui comme de Notre-Dame de Fourvière, à Lyon, et de Notre-Dame de La Garde, à Marseille. Faut-il s'étonner si leurs noms sont connus de la France entière ? Ne sont-ils pas associés aux destinées et à la renommée de ces deux grandes cités résumant en elles toutes les gloires de la religion, de l'industrie et du commerce ! Mais si Notre-Dame de Marceille cède à leur célébrité par les avantages de la position, par l'étendue et la magnificence des horizons, par l'entourage des richesses, elle rivalise du moins avec eux par l'éclat de ses miracles.

CHAPITRE X

Les Ex-voto.

Ce qui frappe le plus en visitant les sanctuaires privi-

légiés est la multitude des *ex-voto* qui en décorent les murs. Ici aussi, on éprouve bien des émotions à la vue de tant de tableaux de diverses époques attestant la grandeur et la puissance de la Vierge vénérée. En rapporter modestement les principales légendes suffira, sans doute, pour édifier les âmes chrétiennes.

« Vœu fait à Notre-Dame de Marceille par Marc-Antoine de Peyre, président et juge-mage de Limoux, et Messieurs les consuls, à l'occasion d'un incendie arrivé audit Limoux, le 15 septembre 1685. »

« François Régnault, natif de Sédan, diocèse de Reims, clerc tonsuré, sacristain de la paroisse Saint-Martin, de Limoux, affligé d'un cancer au visage qui le défigurait, que les médecins avaient déclaré incurable, plein de confiance, vint à Notre-Dame de Marceille. Ayant lavé son mal plusieurs fois avec l'eau de la fontaine qui est au bas de cette sainte Chapelle, fut radicalement guéri, en 1740, en douze jours, le jour de saint Bernard; et, pour perpétuer la mémoire de ce miracle, il fit faire un tableau, en 1750, de l'approbation de M. de Guerguil, grand-archi-diacre et vicaire général de Narbonne. »

« L'an 1751, Jean-Vidal Lafacture, maître pareur à Limoux, se trouvant affligé d'une paralysie au bras et à la jambe, se lava avec de l'eau de la fontaine, et, s'étant recommandé à Notre-Dame de Marceille, il a été guéri miraculeusement. »

« Dans le mois de janvier 1756, Louis Luc, de Limoux, étant dans les troupes franches, sur l'*Hercule*,

navire de 64 pièces de canon, commandé par M. de Villarzel, chef d'escadre, mouilla à l'embouchure du port Mahon; étant en danger de submerger, se recommanda à Notre-Dame de Marceille et fut sauvé. »

« Madame d'Hautpoul a été guérie par l'intercession de la Sainte Vierge. »

« Madame d'Aussillon a été guérie d'une dangereuse maladie par l'intercession de la Sainte Vierge, 1762. »

« Jean-Pierre-Guiraud Tadome, âgé de 20 ans, natif de Béziers, travaillant à la réparation de l'église de Notre-Dame de Marceille, tomba, le 25 août 1785, de l'étage qui est à la naissance de la voûte, à 88 pieds d'élévation, sans se faire aucun mal. Il rend grâces à Dieu et à la Vierge de cet événement miraculeux. »

« Le sieur Thélinge, co-propriétaire des bâtiments et de l'église de Notre-Dame de Marceille. Deux gros chiens qui se battaient lui firent faire une chute, le 3 octobre 1800, se foula les nerfs de la jambe et cuisse droite, souffrant de si fortes douleurs qu'il ne pouvait dormir; après deux mois de la plus cruelle souffrance, il fit un vœu à Notre-Dame de Marceille et s'endormit pendant 3 heures. A son réveil, il ne sentit que des douleurs momentanées, et obtint une prompte et parfaite guérison. »

« *Ex voto*. Les habitants de Magrie, affligés d'une maladie contagieuse, en 1816, vinrent en procession à Notre-Dame de Marceille, se mirent sous sa protection, et, quelque temps après, la maladie cessa. »

« Le sieur Jean Foulquier, de Limoux, marchand

carrossier à Paris, atteint d'une maladie dont on désespérait la guérison. Ses père et mère désolés le mirent sous la puissante protection de la Vierge Marie, et fut miraculeusement guéri au mois de septembre 1824. »

« Vœu à Notre-Dame de Marceille, en reconnaissance d'une grande grâce obtenue par l'intercession de la Sainte Vierge, en 1836. »

« Vœu à Notre-Dame de Marceille, en reconnaissance d'une grande grâce obtenue par l'intercession de sainte Philomène, le 25 mars 1841. »

« Vœu fait par sieur Louis-Jean-Pierre Serny, habitant de la commune de Caudeval, canton de Chalabre. Ayant été affligé pendant 14 ans environ d'une colique pituiteuse et bilieuse, s'étant recommandé à Notre-Dame de Marceille, a été miraculeusement guéri en 1847. »

Ex-voto. Antoine Sicre, natif de Limoux, se trouvant à Cadix (Espagne), fut affligé, le 20 septembre 1819, de la fièvre jaune qui ravageait la ville, et, au moment de se coucher, s'étant recommandé à Notre-Dame de Marceille, il eut le bonheur de recouvrer la santé, grâce à sa sainte protection, après avoir fait trois rechutes dans cette maladie mortelle et être resté soixante jours dans le lit.

CHAPITRE XI

Couronnement de Notre-Dame de Marceille.

Dès sa promotion à l'évêché de Carcassonne, Monseigneur d la Bouillerie manifesta une dévotion particu-

lière à notre Pèlerinage. En fixant la fête de l'adoration perpétuelle au 15 septembre, en présidant chaque année, assisté de ses principaux ministres, à cette auguste cérémonie, Sa Grandeur en a rehaussé l'éclat. Ce n'était toutefois que le prélude de ses faveurs. Il n'existe dans la chrétienté que très peu d'églises consacrées à la Vierge, dont l'image soit couronnée en vertu d'une concession du Saint-Siége. On cite, à Paris, Notre-Dame des Victoires; à Rome, Sainte-Marie majeure; en Italie, Notre-Dame de Lorrette. En l'année 1682, le Saint Père, cédant à la piété filiale de notre Evêque, pendant son séjour à Rome, a accordé ce privilège à Notre-Dame de Marceille. C'est Monseigneur lui-même qui fit hommage de la couronne, qui, par une lettre pastorale pleine d'onction, convia les fidèles à la cérémonie, et qui la présida le 14 septembre de la même année, au milieu de son chapitre, d'un nombreux clergé, des représentants des communautés religieuses, des magistrats de la cité et d'une grande multitude de fidèles.

Pendant trois jours, les cloches des églises, des communautés religieuses, ainsi que des pièces d'artillerie, avaient prévenu et excité le zèle des habitants. Dès le matin, la ville de Limoux était pavoisée d'oriflammes aux couleurs de la Vierge et promettait une brillante illumination. Des essaims de population accourues de toutes parts encombraient les rues et les places publiques. Rien de plus pittoresque, aux approches de la sainte Chapelle, que ces arcs de triomphe, ces festons, ces guir-

landes ornées de fleurs, d'écussons et d'inscriptions Marceille resplendissait de beauté, par la richesse de ses restaurations, l'ornement de ses autels et les ondulations de la multitude.

A trois heures du soir la cérémonie commença. Monseigneur, revêtu de ses plus beaux ornements, à la tête du chapitre dont les membres portaient leurs nouveaux insignes, des chanoines honoraires, du clergé du diocèse, des communautés religieuses, de chœurs de jeunes filles et des premiers fonctionnaires de la ville, bénit d'abord les deux couronnes d'or de la Vierge et de l'Enfant Jésus, fermées d'un double cintre, enrichies de pierres précieuses. (1)

A l'issue des vêpres, M. Paulinier, curé de Saint-Roch de Montpellier, prononça le panégyrique de Notre-Dame de Marceille : « Il n'est rien d'aussi respectable, « dit-il avec élégance, que les traditions, quand elles « se concilient avec la doctrine catholique. On vénère « en tout lieu, surtout en France, les débris de l'anti- « quité païenne. Mais que penser de cette Madone dont « la découverte dans le sein de la terre est miraculeuse, « qui, quoique d'un bois périssable, a traversé tant de « siècles ; qui a survécu aux Albigeois, dans le XIII^e^ « siècle ; aux Huguenots dans le XVI^e^. Les générations « ont passé pour se transmettre les hommages et les « vœux. Que de mères sont venues à ses pieds, portant « dans leurs bras leur nouveau-né, invoquant, par la

(1) Note V. Procès-verbal du Couronnement.

« prière, le jeûne et la communion, son intercession « puissante! Que de pleurs n'a-t-elle pas tari par l'éclat « de ses miracles! Que d'hommages n'a-t-elle pas reçu « des plus grands princes de l'Eglise et des Souverains « Pontifes! . . . . . »

Peu après, la pompe triomphale se déroula hors des murs, sur un parcours de sept à huit cents mètres, au milieu des champs, d'une foule immense, de cantiques et de fanfares, au bruit du canon et par un ciel sans nuages. Sur un point élevé, d'où la vue s'étend jusqu'aux chaînes des Pyrénées, Monseigneur, profondément ému, posa les couronnes sur les têtes divines et bénit les fidèles. C'est alors qu'éclata le plus magnifique des spectacles. La Vierge, portée sur un trône d'or, au milieu de bouquets de fleurs d'or et d'argent, décorée de son rosaire d'or et de sa couronne d'or et de pierreries, recevait partout sur son passage l'hommage des cœurs. L'enthousiasme fut à son comble à la rentrée du cortége dans le temple, lorsque trois cents prêtres entonnèrent, avec un ensemble admirable et une émotion saisissante, l'*Ave maris stella* : « Je vous salue, étoile de la mer, « mère de Dieu et toujours vierge, porte fortunée du « ciel... » Mais la nature humaine a ses limites, les cœurs étaient épuisés; et la solennité finit par une illumination aux mille bougies dans l'église, aux mille feux sur les collines, dans la plaine et dans la ville entière.

A la hauteur du privilége qui la provoqua, cette fête répondit à l'attente du clergé et des populations. Puisse

notre cité s'en ressentir longtemps! Puisse-t-elle, sous la protection si marquée de la Vierge, recouvrer son ancienne prospérité et la transmettre aux générations futures, avec la foi qu'elle a conservée durant quinze siècles, telle qu'elle l'a reçue des premiers temps du christianisme.

CHAPITRE XII

Don de Madame la Comtesse de Chambord.

Tandis que des médailles commémoratives consacraient le souvenir de la cérémonie du couronnement et qu'une inscription, gravée en lettres d'or, sur une table en marbre blanc, était encastrée dans le mur, pour le transmettre à la postérité, une offrande aussi inattendue que flatteuse vint en rehausser l'éclat. Quelques journaux de la capitale avaient annoncé la fête du 14 septembre. Madame la comtesse de Chambord en ayant été instruite, désira acquérir quelques notions sur notre Pèlerinage. Peu après, de son ordre, Messieurs le comte Fernand de la Ferronay, l'abbé Trébuquet, Arnaud Moricel, Alfred de Pavillon et le docteur Carrière concoururent à l'envoi d'un tableau dont Madame la comtesse de Chambord faisait hommage à notre église privilégiée, sollicitant pour elle et pour son époux une part des grâces réservées aux âmes chrétiennes.

Ce tableau, sous verre, enchâssé dans une bordure d'argent à baguettes d'or, relevée d'une cordelière d'or en spirale, représente la Vierge et l'Enfant Jésus. Les têtes et les mains sont à l'encaustique, les bustes et le fonds

formés de feuilles d'argent repoussées et soudées (*argentum conflatum*). On y remarque les couronnes d'or enrichies de pierreries, ouvertes selon l'usage antérieur au XVe siècle, des dessins gravés au burin, et dans la partie supérieure les sigles MP-OY, signalant ainsi la Mère de Dieu.

Cet objet d'art, qui tient à la fois de l'orfèvrerie et de la peinture, d'origine byzantine, paraît remonter à une époque très reculée. On rapporte dans les vies des peintres, sculpteurs et architectes (1), que la ville de Vercelli possède une vierge peinte, mais dont la robe est de soie ; tableau qui remonterait au règne de Constantin et serait même l'ouvrage de l'impératrice Hélène. C'est dire que celui-ci est d'une rare valeur archéologique.

La conquête, durant les croisades, l'apporta de l'Orient à Venise. Devenu la propriété d'un des chefs des expéditions qui enrichirent cette ville de tant d'œuvres capitales, ce tableau fut enfermé dans un palais qui le posséda jusque dans ces derniers temps. Il y était scellé solidement au mur, en un lieu apparent, et l'objet d'une vénération particulière. Retiré des mains d'un marchand qui l'avait acquis des maîtres de cette demeure, il a été restitué à son ancien éclat et protégé contre toute altération.

Cet acte de munificence, si digne d'intérêt à bien des titres, fut reçu avec une respectueuse reconnaissance. Selon les vœux de l'auguste donatrice, le tableau fut

(1) Vasari, traduction de Leclerc, tome 3, page 9.

appendu au-dessus et le plus près possible de la niche de la Madone, et des supplications furent adressées, avec une nombreuse assistance, à Marie, pour la conservation des jours de la Princesse et pour la protection de cette noble famille éprouvée par tant d'infortunes, si touchante de piété, qui compte parmi ses ancêtres *Saint Louis*, dont une relique, solennellement accordée à notre cité, excitait jadis la vénération et contribuait le plus à son ornement. (1)

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Visite pastorale de Mgr de Rébé, Archevêque de Narbonne, 19 juin 1641.

Le mercredi 19e jour de juin 1641, Monseigneur, accompagné comme devant, et de plus de M. Jean-François de Cazalets, précenteur de Narbonne, et de M. Pierre-Anne de Montfaucon, abbé de Calers, seraient partis de Limoux, en carrosse, à 3 heures après midi, pour aller en la chapelle Notre-Dame de Marceille, qui est à demi-lieue de Limoux, dans le terroir, et étant arrivé, revêtu de son rochet, camail et étole, à la porte

(1) Bref du Pape Pie VI, du 3 août 1781. Authentique de Monseigneur Arthur Dillon, Archevêque de Narbonne. du 22 septembre, suivant arrêt d'homologation du Parlement de Toulouse, du 26 septembre de la même année.

de ladite chapelle, seraient descendus de son carrosse ; et là se serait présenté frère Antoine d'Aude, ermite qui demeure à ladite chapelle, et après être entré dans icelle, serait allé devant le maître-autel où il se serait mis à genoux pour prier Dieu, et, son oraison faite, aurait approché ledit autel, où il aurait fait l'absolution des morts, la face tournée au peuple, puis dans le cimetière, et après dans la nef, la face tournée vers l'autel.

A suite, Monseigneur, après avoir donné la Confirmation, aurait visité le grand autel qui est consacré ; il est couvert de deux nappes et paré d'un devant d'autel de rets. Sur ledit autel y a une image relevée de la Vierge qui porte sur la tête une couronne d'argent, et du derrière y a une plus grande figure de la Vierge qui tient dans ses bras le petit Jésus. Au bas dudit autel y a un marche-pied ; il y a des barreaux de fer ou grille qui ferment ledit autel en forme de cœur, couvert d'une voûte de pierre fort élevée, autour duquel sont représentées diverses figures relevées ; il y a au-devant de l'autel une lampe qui brûle continuellement aux dépens du bassin.

Enquis par qui l'église a été fondée et si elle a été consacrée, répondent les marguilliers qu'on ne sait par qui elle a été fondée ; mais qu'elle a été consacrée, et on en célèbre la dédicace le second dimanche des morts.

En ladite chapelle il n'y a point aucune fondation, ni chapellenie, ni confrérie. Il y a un ermite nommé frère Antoine d'Aude, qui a été reçu par Mgr de Vervins,

Archevêque, qui lui a donné l'habit il y a trente-un ans, et a exhibé ses actes, tant de sa race que profession, en bonne et due forme.

Cette chapelle dépend du collége de Narbonne, fondé à Paris, qui perçoît le dixième de tout le terroir, hors la troisième partie, qui appartient à Monseigneur. Il y a dix métairies qui sont dans le terroir dudit Marceille, où le vicaire perpétuel de Limoux administre les Sacrements.

Ladite chapelle est administrée par six marguilliers des six quartiers de la ville de Limoux, qui changent tous les ans, à la présence des consuls, sans y appeler le vicaire perpétuel, sur quoi Monseigneur a ordonné que d'hors en avant le vicaire perpétuel y assistera, et lesdits marguilliers présenteront leur serment entre ses mains. Les marguilliers sont présentement : Jean Estève, marchand; Jacques Le Clerc, orfèvre; Arnaud Teufau; Jean Valle; Durand Guiraud et Antoine Pascal. Ils furent élus le premier vendredi de Carême, suivant la coutume, et n'administrent autres revenus que les charités.

Enquis quel service ont fait en ladite chapelle, répondent que toutes les fêtes et dimanches y a messe basse, et les fêtes de Sainte-Croix et de Saint-Loup y a messe haute et la veille vêpres, et la fête de la Nativité de Notre-Dame, disent messe haute et vêpres. Le lendemain de Pâques y a vêpres auxquelles le prédicateur de Limoux prêche; le premier jour des Rogations aussi;

ledit jour de Notre-Dame exposant le Saint Sacrement, et la veille disant vêpres et complies, et toutes les autres fêtes de Notre-Dame y a messe basse; les quatre premiers dimanches de Carême, messe haute. Il y a grand abord de peuple qui visite ladite église par dévotion, même y passe la nuit entière le jour de la fête de Notre-Dame de septembre et couche dans l'église, ce que Monseigneur a expressément défendu; à peine d'excommunication, et enjoint auxdits ermite et marguilliers de fermer l'église une heure avant la nuit....

Devant ledit autel y a un lampadaire qui brûle lorsqu'on fait quelque service. A côté droit dudit autel a été visitée une chapelle de Sainte-Catherine, l'autel de laquelle n'est pas consacré, sur icelui y a un autel portatif enchâssé; n'y a ni nappes, ni devant d'autel, n'y rétable; y a trois vieilles images qui ne sont pas fort décentes, c'est pourquoi Monseigneur a ordonné qu'elles seront ôtées et enterrées; il y a une lampe qui brûle pendant qu'on fait quelque service dans ladite église, aux dépends des bassins; ladite chapelle est fermée d'un balustre de bois.

Les charpentiers de Limoux font dire une messe au présent autel, par dévotion, les quatre premiers dimanches de Carême.

Du même côté a été visitée ensuite une autre chapelle de Notre-Dame, l'autel de laquelle n'est pas consacré, mais il y a un autel portatif; sur icelui y a un rétable de bois qu'on dore fort bien, au milieu duquel est

représentée une image de la Sainte Vierge. Il y a une lampe qui brûle avec les autres, et quelqu'autrefois par la dévotion d'un certain Jean Rozet, marchand, de Limoux. Ladite chapelle fermée d'une grille de fer qui ferme à clef ; au devant de laquelle il y a un lampadaire dont les lampes brûlent comme les autres.

Tous les samedis y a audit autel quantité de messes de dévotion.

Sur ledit autel y a un tabernacle pour mettre le Saint Sacrement les jours de grandes fêtes, sans tenir de réserve.

A suite de ladite chapelle et du long de la muraille de l'église, y a trois autels contigus : le premier de Sainte-Eugénie, celui du mitan de Saint-Ferriol, et l'autre de Sainte-Croix. On dit que le premier est consacré et qu'on y disait messe sans autel portatif, ce qui a été défendu, attendu que la consécration ne paraît point ; il est couvert de trois nappes et d'un devant d'autel, au-dessus y a d'images relevées et un Crucifix joint à la muraille avec d'autres images. Devant chacun desdits autels y a une lampe qui brûle avec les autres. Lesdites trois chapelles sont closes par des barreaux ou balustres, avec une ouverture devant chacune. Monseigneur a défendu de célébrer à deux desdits autels à la fois, à cause de la proximité.

De l'autre côté du maître-autel y a une chapelle de Saint-Michel, l'autel de laquelle paraît consacré ; il est couvert d'une nappe et garni d'un devant d'autel ; le

marche-pied est vieux, c'est pourquoi Monseigneur a ordonné être réparé. Sur ledit autel y a un rëtable avec l'image de saint Michel, en relief. Les vitres de la chapelle sont fermées pour plus grande sûreté, parce qu'elles sont basses; il y a une lampe qui brûle comme les autres. Ladite chapelle est fermée d'un balustre de bois.

Il n'y a point de fondation, mais les marchands y font dire messe, par dévotion, les quatre premiers dimanches de Carême.

A suite de ladite chapelle a été visitée une autre chapelle tout joignant, dite de Saint-Loup; l'autel est consacré et couvert de trois nappes et paré d'un devant d'autel; au-dessus il y a un ancien rétable avec une image de Saint-Loup, en relief, au mitan, et des peintures aux côtés. La chapelle est fermée d'un balustre, au-devant y a une lampe qui brûle.

Ladite église est fort grande : au devant du grand autel y a deux grands bancs avec deux agenouilloirs couvert de tapis verts et de là jusqu'à la porte, d'autres petits bancs pour le peuple. La chaire du prédicateur est entre la grande porte et celle du clocher. Au fond de ladite église y a une tribune, en forme de galerie, qui tourne à la moitié de l'église; près de la porte y a un banc pour les marguilliers, et au-dessus une image de la Vierge. Sur lesdits trois autels joignants y a une autre galerie où paraît y avoir eu autrefois des orgues; au-dessous il y a un puits; le tout est porté par cinq arcs, le tout en bon état, le clocher aussi auquel on

monte par un degré de pierre de taille; il y a une cloche pour sonner les messes.

Entre la chapelle de Notre-Dame et l'autel de Sainte-Eugénie, il y a une sacristie en bon état où les prêtres se revêtent.

Au sortir de l'église, devant la porte y a un petit couvert en forme de porche, et sur la porte de l'église y a une figure de Notre-Dame, en relief, enclose dans une caisse vitrée par le devant. Tout joignant de ladite porte est la maison de l'ermite, entre deux encoules où il y a deux petites chambres et un jardin en assez bon état.

Quoi fait, mon dit Seigneur s'en serait retourné à Limoux. Présents à ladite visite les susnommés et moi Pierre Baliste, secrétaire de mon dit Seigneur, soussigné.

BALISTE.

(*Archives préfectorales de l'Aude*).

II

Bulle d'Innocent X, du 9 septembre 1645.

Innocens P. P. X, omnibus utriusque sexus Christi fidelibus vere pœnitentibus et confessis, ac sanctâ communione refectis, plenariam indulgentiam et remissionem omnium peccatorum per septem annos concedimus, si sanctam ecclesiam beatæ Virgini dedicatam et prope Limosum, in diocœsi Narbonensi sitam, die festo nativitatis beatæ Mariæ Virginis, a primis vesperis usque ad occasum solis festi, piè visitaverint, ibique per aliquot tempus pias preces effuderint pro christianorum principum concordia, hæresium extirpatione, ac sanctæ matri Ecclesiæ exaltatione.....

III

Bulle de Pie IX.

Sanctissimus Dominus noster Pius Papa IX omnibus utriusque sexûs Christi fidelibus plenariam indulgentiam, semel in anno acquirendam, uno videlicet, uniuscujusque arbitrio, eligendo, ex diebus recurrendis a primo mensis septembris inclusivè usque ad ultimi ejusdem mensis, diei solis occasum, si eo die vere pœnitentes, confessi sacrâque communione refecti, ante enonciatam ecclesiam ruralem (ecclesiam Beatæ Virgini dedicatam non longe ab urbe Limosii, in territorio Marcelli sitam) visitaverint, ibique, per aliquod temporis spatium, juxtâ mentem sanctitatis suæ pias ad Deum preces effuderint, peramanter est impertitus. Prœterea indulsit ut ipsi Christi fideles tercentum dierum indulgentiam pro unicâ dumtaxat vice singulis annis diebus, dummodo ejusmodi ecclesiam corde saltem contrito et devote visitent, consequantur. Præsentibus in perpetuum valituris absque ullâ brevis expeditione.

Datum Romæ, ex Secretariis Congregationis indulgentiarum die 16 maii 1854.

IV

Procès-verbal du Couronnement.

L'an de grâce 1862, et le 14 du mois de septembre, jour de la fête de l'exaltation de la Sainte-Croix, Monseigneur François de La Bouillerie, évêque de Carcas-

sonne, assistant au trône pontifical, délégué par le Souverain Pontife Pie IX, en vertu d'un bref à la date du 27 juin 1862, pour le Couronnement de la Vierge de Notre-Dame de Marceille, s'est rendu, entouré de son chapitre cathédral, dans la Chapelle, à 3 heures du soir. Il a été reçu, suivant le cérémonial prescrit, par MM. les premiers magistrats de la ville et par MM. les administrateurs. Il a été conduit dans la chapelle de Sainte-Croix, et là, Sa Grandeur a déposé entre leurs mains une couronne d'or ornée de pierreries, magnifique cadeau de sa piété et de sa munificence, après avoir exigé et reçu de leur part le serment suivant :

Nous, administrateurs de la Chapelle et magistrats de la ville, acceptons avec reconnaissance la riche couronne destinée à Notre-Dame de Marceille, et jurons solennellement de la maintenir toujours avec une fidélité scrupuleuse sur la tête de la statue vénérée.

En foi de ce, le présent procès-verbal a été dressé et signé par les parties en double original.

Depuis l'impression de cette brochure, le chemin de fer vient d'être inauguré de Carcassonne à Limoux, et le soin du pèlerinage est confié aux Lazaristes missionnaires diocésains.

PHOTOMOUNT
PAMPHLET BINDER
~
Manufactured by
GAYLORD BROS. Inc.
Syracuse, N.Y.
Stockton, Calif.

BX1533 .L73L7
Notice sur le pelerinage de Notre-Dame
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00048 0360